

**ANNEXE AU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 07 AVRIL 2012**

Le mardi 10 avril 2012, à 9 heures, a eu lieu au siège social de la Fédération des Chasseurs d'Indre-et-Loire, le dépouillement des votes de l'Assemblée Générale du 07 avril 2012.

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs ABARNOU Jean, Directeur de la Fédération des Chasseurs
BELLOY Alain, Président de la Fédération des Chasseurs,
CAILLET Jean-Pierre, Comptable de la Fédération des Chasseurs

Messieurs ONILLON Jean-Louis, Scrutateur de l'Assemblée Générale
DANGER Jean-Michel, Scrutateur de l'Assemblée Générale
OLLIVIER Victoire, Scrutateur de l'Assemblée Générale
DROUELLE Julie, Scrutateur de l'Assemblée Générale
HOUDAYER Régis, Scrutateur de l'Assemblée Générale
DALLONNEAU Pierre, Scrutateur de l'Assemblée Générale
CHARLTON Robert, Scrutateur de l'Assemblée Générale
MAGNIER Alain, Scrutateur de l'Assemblée Générale
POIRIER Pierre, Scrutateur de l'Assemblée Générale
MAZEREAU Joël, Scrutateur de l'Assemblée Générale

Maître SERREAU, Huissier, porteur des urnes, procède à leur ouverture, après avoir fait constater que les scellés n'ont pas été brisés.

Le dépouillement des bulletins concernant les décisions et vœux votés à l'Assemblée Générale du 07 avril 2012 donne les résultats suivants :

DÉCISIONS :

L'Assemblée Générale décide de fixer :

Vote n° 1 : LE BOUTON SANGLIER

- **Selon la proposition n° 1** : Un bouton sanglier à 30 €, pour tout sanglier quelque soit son poids, à l'exception de l'animal de moins de 20 kg (plein), pris par les chiens.
- **Selon la proposition n° 2** : Un bouton sanglier à 35 €, pour tout sanglier sauf animal de moins de 20 kg (plein), pris par les chiens.

Vote n° 1 suite : LES BRACELETS GRAND GIBIER

- **Selon la proposition n° 1** : le bracelet de cerf (CEM1, CEM2, CEI) à 160 €, le bracelet de biche à 140 €, le bracelet de jeune cervidé à 70 € et le bracelet de chevreuil à 20 €.
- **Selon la proposition n° 2** : le bracelet de cerf (CEM1, CEM2, CEI) à 150 €, le bracelet de biche à 130 €, le bracelet de jeune cervidé à 60 € et le bracelet de chevreuil à 20 €.

N° 1

▪ Proposition n° 1	3 616 voix
▪ Proposition n° 2	2 454 voix
▪ Abstentions ou nuls	8 voix

6 078 voix

VŒUX :

N° 2 - L'Assemblée Générale demande que l'**ouverture de la chasse**, pour la saison 2012-2013, pour tous les modes de chasse, soit fixée au **16 septembre 2012**.

▪ Ouverture au 16 septembre 2012	3 382voix
▪ Ouverture au 23 septembre 2012	2 694voix
▪ Abstentions ou nuls	2 voix
	<hr/>
	6 078 voix

N° 3 - L'Assemblée Générale demande que la **clôture anticipée pour la perdrix** soit fixée au **30 novembre 2012**.

▪ Clôture le 18 novembre 2012	2 834voix
▪ Clôture le 30 novembre 2012	3 194voix
▪ Abstentions ou nuls	50 voix
	<hr/>
	6 078 voix

N° 4 - L'Assemblée Générale demande que la **clôture anticipée pour le lièvre** soit fixée au **30 novembre 2012**.

▪ Clôture le 30 novembre 2012	5 108 voix
▪ Clôture le 16 décembre 2012	919 voix
▪ Abstentions ou nuls	51 voix
	<hr/>
	6 078 voix

N° 5 - L'Assemblée Générale demande que la **clôture anticipée pour le faisan** soit fixée au **6 janvier 2013**.

▪ Clôture le 1er janvier 2013	1 592voix
▪ Clôture le 06 janvier 2013	4 422voix
▪ Abstentions ou nuls	64 voix
	<hr/>
	6 078 voix

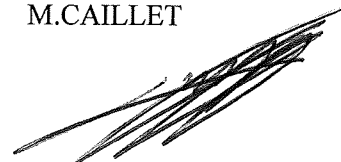
M. ABARNOU



M. BELLOY



M. CAILLET



M. ONILLON



M. DANGER



M. HOUDAYER



M. DALONNEAU



Melle DROUELLE




Melle OLLIVIER



M. MAGNIER



M. CHARLTON



M. POIRIER



M. MAZEREAU

